



S.N.A.D.I.G.E.

Syndicat National des Administrateurs et des Inspecteurs Généraux de l'INSEE

siège social : Direction générale de l'INSEE - 18 boulevard Adolphe Pinard 75675 PARIS cédex 14
<http://snadige.free.fr>

Paris, 11 avril 2005

COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du jeudi 7 avril 2005
Insee salle Closon

Présents, représentés : voir la feuille d'émargement (en annexe 3)

Le quorum étant atteint, l'assemblée s'ouvre par l'élection de son bureau
André de Los Santos, président
Patrice Roussel, secrétaire.

1 Ordre du jour

Lecture est faite de l'ordre du jour pour approbation :

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Rapport moral
- 3 Rapport financier
- 4 Débat sur la stratégie et les canaux de communication du SNADIGE
- 5 Questions diverses : affaire Gobry-Secret
G16 et FGCTE
Autres.

En point divers Patrice Roussel souhaite que l'on évoque le « lundi de Pentecôte » et indique que c'est Alain Jacquot qui traitera du G16 et de la FGCTE.

L'ordre du jour, ainsi amendé, est adopté.

2 Rapport moral (annexe 1)

Le rapport moral rappelle les différents sujets qui ont mobilisé le syndicat depuis la dernière assemblée générale.

Nous entrons dans une période de réflexion importante sur la haute fonction publique avec la proposition de réforme émanant du ministre de la fonction publique Renaud Dutreil. Cette réforme aboutirait à la diminution du nombre de corps et à la création de filières métiers en cinq niveaux. Tous les hauts fonctionnaires seraient au niveau 5. Les énarques sont très réticents mais le G16 ne peut pas afficher une position contre car la proposition de Renaud Dutreil va dans la direction souhaitée avec une augmentation des rémunérations.

La CGC, à laquelle nous sommes affiliés, appuie la vision du ministre qui met en valeur les métiers.

Le SNADIGE se trouve donc en position d'aider les acteurs à converger vers une réforme acceptable.

Le statut des Inspecteurs généraux (IG)

Tandis que la réforme se précise, le projet de nouveau statut pour les IG est sur le point d'aboutir.

J. Garagnon, qui représentait le corps au CTPM, avec Jean Patrick Bernard, a indiqué que, malgré certaines réticences qui ont été rappelées en séance, le syndicat n'a pas fait obstacle au projet devant le Comité technique paritaire ministériel.

Trois nouveautés dans ce statut :

- Les directeurs des plus grosses régions pourront être nommés IG,
- Création d'une classe exceptionnelle avec accès à la HED. Cette classe ne sera accessible qu'à 20% du corps,
- Possibilité d'accueil en détachement de fonctionnaires d'autres corps recrutant à la sortie de l'X,

Cette classe exceptionnelle était imposée par référence aux autres corps d'inspection générale et non par référence aux ingénieurs généraux des autres corps techniques.

Passé au Conseil d'Etat le 5 avril dernier, le projet est maintenant à la signature du 1^{er} ministre. En effet, le statut prévoit désormais que c'est le 1^{er} ministre et non plus le président de la République qui signera le décret. Le Conseil d'Etat a précisé en outre que la CAP devra être renouvelée dans les 6 mois suivant la sortie du décret. L'administration réfléchit à la manière de faire, sachant que ne peuvent siéger que des IG non éligibles. Il faut savoir par ailleurs que le directeur général pense devoir être nommé en classe exceptionnelle car présidant la CAP.

La gestion des compétences et des âges

Tous les quinquas ne seront pas IG, c'est une évidence, et l'on en trouve maintenant sous le nom de seniors un nombre trop important qui n'ont pas un emploi satisfaisant. C'est une préoccupation partagée par les 3 syndicats CGT, CFDT et CGC, qui ont remis un document sur ce sujet à l'administration pour l'inciter à investir davantage dans la gestion des ressources humaines à partir du problème posé par l'emploi des seniors. Il se fait actuellement au coup par coup et J.L. Faure, qui en est chargé actuellement va partir en retraite avant la fin du semestre. Or, son remplacement n'est pas prévu pour l'instant. L'assemblée approuve la nécessité de confier aux seniors de vraies missions avec tous les moyens et les reconnaissances associés.

Les 3 syndicats vont relancer l'administration sur ce dossier particulièrement absent de la démarche moyen terme de l'Insee.

Patrice Roussel rappelle la mise en place de la NBI d'encadrement supérieur à l'Insee qui nous a fait intervenir auprès de l'administration pour ne pas en rester à la solution actuelle, mais en vain.

Il indique pour finir que les résultats obtenus par le SNADIGE aux élections professionnelles de mars 2004 lui permettent d'avoir des décharges de service pour deux personnes (20% pour chacune) qui seront J.Y. Garreau et M. Tapière. Ces permanents à temps partiel sont très bienvenus pour le bon fonctionnement du syndicat.

L'assemblée adopte le rapport moral à l'unanimité.

3 Rapport financier (annexe 2)

Les comptes de l'exercice 2004 font apparaître un solde positif en augmentation de 39% par rapport à 2003, et ce pour deux raisons : le nombre d'adhésions a retrouvé le rythme des années antérieures et en 2004 nous n'avons pas eu recours aux services d'un avocat.

Toutefois, la procédure en cours, concernant notre plainte contre X qui date de 1997 a été réactivée par le recours en appel de nos adversaires et nous ne pouvons préjuger du résultat. Aussi l'année 2005 pourrait voir réapparaître le besoin de financement d'un avocat .

En ce qui concerne l'appel à cotisation, les relances effectuées par le trésorier en cours d'année par mail ont donné quelques résultats positifs.

L'assemblée adopte le rapport financier à l'unanimité.

4 Débat sur la stratégie et les canaux de communication

Patrice Roussel indique que nos actions de communication ont un succès non négligeables. Notre site Internet permet de toucher le plus grand nombre et la diffusion de nos lettres par ce canal et par l'intranet (ou la messagerie ?) de l'Insee (avec leur accord) font progresser notre image.

Il est fait observer que les adresses Internet bougent moins que les adresses des bureaux et que c'est là un facteur de communication plus efficace, même si l'investissement initial est plus coûteux (recensement des adresses).

Bernard Zakia fait part des résultats de son enquête auprès des collègues isolés (hors SISA) et indique que ce qui ressort c'est tout d'abord le grand attachement de ceux-ci à la maison mère : l'administration ne peut se permettre de les ignorer à ce point. L'assemblée convient de ce que l'enquête engage le SNADIGE à porter ses résultats devant la direction pour obtenir une amélioration de cette communication, tant pour ce qui concerne l'accès aux informations numérisées, comme par exemple l'annuaire téléphonique, que pour les faire bénéficier de supports de communication interne de l'Insee sur papier.

5 Questions diverses

Affaire Gobry - Secret

Cette affaire qui dure depuis 1997 est plus simple à suivre puisqu'elle se réduit désormais à la plainte déposée par P.Gobry et P.Secret contre Patrice Roussel et sa mise en examen au motif que c'est lui qui avait porté la plainte contre X de 1997. C'est l'effet boomerang du non lieu qui a été prononcé in fine en Cour d'appel de Paris (après condamnation en première instance). Une convocation est attendue depuis plus de 6 mois maintenant.

Lundi de Pentecôte

La décision unilatérale du chef de la DPMA de compenser le 0.3 % de la masse salariale par suppression de ce jour férié, va à l'encontre de l'appel à négociation de la fonction publique. Or bien d'autres solutions sont possibles qui permettraient d'augmenter le temps de travail annuel sans focaliser sur un jour particulier (écrêtages mensuels, quotités hebdomadaires, etc....avec l'informatique c'est un jeu d'enfant). Une action rapide est à monter sur ce sujet, avec ou sans les autres syndicats (qui semblent vouloir faire un 1^{er} mai bis à cette occasion).

En conclusion de cette assemblée Patrice Roussel voit trois sujets sur lesquels le SNADIGE devrait s'investir sans attendre :

- Le lundi de pentecôte 2005, c'est urgent.
- La communication de l'Insee avec ses cadres isolés (voire des SSM). Une proposition est à étudier qui couvre les deux volets, télématique et diffusion sur papier, et à soumettre à la direction.
- Les projets de réforme de la haute fonction publique. Un groupe de travail interne est à créer.

Alain Jacquot déclarant n'avoir rien à ajouter à ce qui a été dit au moment du rapport moral sur les travaux du G16 et de la FGCTE, le Président clôt l'assemblée générale et invite les participants à partager quelques rafraîchissements.

Le président

Le secrétaire

André de Los Santos

Patrice Roussel